

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 22 au dimanche 28 juillet 2024



POLICE
RIVIERA

329 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

102 prises en charge



SDIS
RIVIERA

19 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Chardonne



24.07.2024 – 0230 : accident de la circulation avec blessé et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la route du Vignoble lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture dans une courbe. Cette dernière heurte des arbustes, chute d'une hauteur de 4 mètres dans les vignes et fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur le flanc. Le conducteur est ausculté par un équipage ambulancier avant d'être acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Là, il signale des douleurs. Il est donc acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport est dressé par Police Riviera.



La Tour-de-Peilz



26.07.2024 – 2035 : pollution sonore

Un automobiliste circule sur la Grand-Rue en faisant vrombir le moteur de sa voiture de sport. Il est intercepté et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



27.07.2024 – 0055 : individu perturbé

Notre présence est requise au Quai Roussy, au bord du lac, auprès d'un homme ayant consommé alcool et cannabis. Après avoir lourdement chuté depuis un muret sur les rochers en contrebas, il devient soudainement violent et s'en prend physiquement à plusieurs personnes présentes. Il est maîtrisé par les policiers. Vu son état et ses blessures, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais sous escorte policière. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente par Police Riviera.



Vevey



Pollution sonore

Le jeudi 25 juillet à 22h30, une automobiliste à la conduite sportive à l'avenue du Général-Guisan est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le vendredi 26 juillet à 03h55, un motocycliste et un scootériste circulent à haut régime et à une vitesse inadaptée sur la rue des Chenevières. Ils sont suivis par une patrouille de police sur la rue d'Italie, puis la rue de Lausanne jusqu'au rond-point de la Gare, où les moyens prioritaires sont activés. Seul le scootériste est intercepté, l'autre réussit à prendre la fuite. Le pilote n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Véhicules dénoncés
23.07.24	Vevey, Avenue de Blonay	50 km/h	35
24.07.24	La Tour-de-Peilz, Route de Chailly	50 km/h	25
25.07.24	Blonay, Route de Vevey	50 km/h	75
26.07.24	Corsier, Route de Fenil	50 km/h	12

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	31'041	13	42	0.177 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	33'622 32'298	16	29	0.134 %
			35	27	0.192 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	22'572	35	0	0.155 %